

LA REDUCTION DU COMMERCE DU BACON ET SES EFFETS

La réduction de l'achat du "bacon" et des produits similaires au Canada offre une situation assez sérieuse.

La croyance qui prévaut parmi les manufacturiers de conserves canadiens est que cette situation est provoquée par les puissants intérêts composant l'industrie américaine de la conserve en vue de permettre au gouvernement anglais de payer en retour les gros crédits consentis de ce côté de l'Atlantique.

Le rapport qui a paru dans les journaux disant que la restriction était due à un embargo imposé par le contrôleur anglais de l'alimentation est sans fondement. On peut expédier autant que l'on veut de ces marchandises aux îles Britanniques. L'embargo est entièrement une matière d'achats des bureaux de guerre. Il n'y a eu aucun avis d'embargo contre les achats, mais les achats ont cessé sans aucune raison définie.

Comme les maisons canadiennes ont, depuis le début de la guerre, édifié un commerce très étendu dans ces lignes, allant sur les marchés américains et achetant les animaux vivants en concurrence avec les "packers" américains et avec beaucoup de succès, la réduction des achats du bacon et produits similaires ne peut manquer de créer une situation grave.

Pour ce qui est de l'action de cette restriction sur le commerce en général, on ne peut dire qu'il y ait eu jusqu'à présent de changements marqués, mais contrairement à l'attente générale. Il n'y a pas eu diminution des prix. La rareté des porcs a été une caractéristique du marché ces derniers temps, avec pour conséquence des prix élevés. Et cette situation a contribué à préserver le marché d'une panique à l'annonce de la restriction du commerce étranger. Au demeurant, les packers sont confiants qu'il n'y aura pas d'embargo véritable. Ce à quoi on s'attend, c'est à la nomination d'une commission centrale d'achat qui aura mission de faire les achats de tous ces produits. En résultera-t-il un fléchissement des prix? Cela dépend de la nature de cette organisation. Si une telle commission était instituée aux Etats-Unis, alors, suivant le cours naturel des événements, les produits originaires du Canada devraient descendre de prix pour pouvoir être offerts avec succès à ce genre d'affaires. Cela aurait pour effet d'amener des prix moins élevés au Canada. Mais ce n'est là qu'une supposition. Pour l'instant, nul ne sait ce qu'il adviendra et les packers sur l'expectative, maintiennent leurs prix fermes. Si un embargo absolu était imposé, il y aurait selon toute probabilité, une baisse sérieuse, mais la chose n'est pas possible. Mais, même dans ce cas, notre marché serait protégé par l'arrêt des achats de porcs en Amérique, ce qui aurait un effet considérable.

Il serait prématuré de donner à présent des pronostics quant aux effets possibles de telles mesures, néanmoins, tout semblerait indiquer des prix légèrement élevés, mais non des différences importantes.

LA MOISSON CANADIENNE EST EVALUÉE A PLUS D'UN DEMI-MILLIARD DE PIASTRES.

L'estimé de la moisson canadienne de 1917 est comme suit: blé, 214,250,528 boisseaux; avoine, 187,095,065; orge, 38,781,060; lin, 6,611,463 boisseaux.

Cet estimé est basé sur une inspection des trois pro-

vinces, le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan. Le rendement du blé dans le Manitoba sera de 15 boisseaux par acre; 14 pour la Saskatchewan et 25 pour l'Alberta. Le rendement de l'avoine sera de 25, l'orge de 20 et le lin de 9 pour les trois provinces.

La valeur de la moisson est évaluée à 575,000,000. Cette valeur est basée sur les prix suivants: blé, \$1.95; avoine, 60 centins; orge, \$1; lin, \$3.

LA CONDITION DES RECOLTES DANS LA PROVINCE DU QUEBEC

RIMOUSKI: Copieuse récolte de foin; le grain et les pommes de terre ont belle apparence; prunes bonnes, pommes petites et en retard d'un mois. LENNOXVILLE: Beaucoup de foin pas encore coupé et beaucoup de grain mûr, mais en mauvaise posture à cause des pluies fortes et excessives. CAP ROUGE: Depuis des années on n'avait vu autant de foin; pas encore tout rentré et les pluies fréquentes ont amoindri sa qualité. Toutes les céréales fort au-dessous de la normale pour les mêmes causes. Mais d'ensilage et pommes de terre pauvres; les pommes donneront une demi-récolte.

LA FIXATION DES PRIX DU BLE

Les prix du blé, pour la récolte de cette année, ont été fixés par les Etats-Unis et le Canada, après une conférence entre les gouvernements et les représentants américains et canadiens de la Commission pour le contrôle des grains (Board of Grain Supervisors), des deux pays respectifs. Ces prix sont basés sur le blé canadien de Fort William et de Port Arthur et sur le blé américain de Duluth et de Minneapolis.

Prix Canadiens—No 1 "Manitoba northern", \$2.21 le boisseau; No 2 "Manitoba northern", \$2.18; No 3 "Manitoba northern", \$2.15; No 1 "Alberta red winter", \$2.21; No 2 "Alberta red", \$2.18; No 3 "Alberta red winter", \$2.15.

Prix américains—No 1 "dark spring northern", \$2.21 le boisseau; No 2 "dark spring northern", \$2.18; No 3 "dark spring northern", \$2.15; No 1 "dark hard winter", \$2.21; No 2 "dark hard winter", \$2.18; No 3 "dark hard winter", \$2.15.

Les prix des autres variétés de blé canadien seront fixés dès que la Commission pour le contrôle des grains aura obtenu toutes les informations nécessaires au sujet de la nouvelle récolte.

LES FAILLITES

L'agence R. G. Dunn & Co., annonce qu'elle a relevé 15 faillites au Canada la semaine dernière comparativement à 17 en semaine précédente, 23 durant la troisième semaine d'août et 17 en période correspondante de l'année dernière.

Aux Etats-Unis, on a relevé 216 faillites comparativement à 229 la semaine dernière et 232 en semaine précédente. De ces faillites 83 ont été relevées dans l'Est, 59 dans le Sud, 51 dans l'Ouest et 23 dans les Etats du Pacifique; 83 avaient un passif de plus de \$5,000.

La défense de fabriquer du whiskey aux Etats-Unis fermera 605 distilleries. Plusieurs de ces distilleries commenceront immédiatement à fabriquer de l'alcool industriel.